



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission
Commission de réglementation et d'appels
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 2 juillet 2021 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 2 juillet 2021 :

- Le prix de l'essence augmentera de 2,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage augmentera de 1,1 cent le litre.
- Le prix du diesel augmentera de 1,0 cent le litre.
- Le prix du propane augmentera de 2,0 cents le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 2,1 cents le litre pour Superior Propane, de 1,8 cent le litre pour Island Petroleum et de 2,4 cents le litre pour Kenmac Energy et Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 135,9 et 137,1 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 134,2 et 135,4 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 101,4 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 86,3 et 87,3 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 9 juillet 2021.